



INTRODUCTION

Éthique : vient du grec *éthikos* qui vient lui-même de *éthos* (= mœurs) : désigne la science de la morale. (Larousse)

Morale : nom donné à la science ou doctrine qui détermine les règles de nos actions. (Larousse)

Science du bien et du mal ; théorie de l'action humaine en tant qu'elle est soumise au devoir et a pour but le bien.

Ensemble des règles de conduite considérées comme valables, de façon absolue.

Ensemble des règles de conduite découlant d'une conception de la morale (exemple : ascétisme, rigorisme, laxisme,...).

Ensemble des habitudes et des valeurs morales. (Robert)

«Le philosophe... a, enfin, élaboré une doctrine morale ; ... il a développé les conséquences pratiques qu'implique nécessairement, pour l'action, la conception générale de l'univers et de l'homme...». (F. Grégoire)

«La morale est donc exigence de réalisation de soi et d'un soi qui ne peut s'accomplir sans les autres : il s'agit de devenir personne dans une communauté de personnes. Ou, en d'autres termes, il s'agit pour l'homme de réaliser son essence véritable.» (F. Chapey)

Le comité d'éthique est né en 1991 suite au désir de plusieurs membres de la Fédération des maisons médicales de se réunir, de créer un lieu et un temps privilégiés consacrés à la réflexion et à la recherche sur le terrain de l'éthique, et plus particulièrement dans le champ éthique des problèmes rencontrés par et dans les équipes qui composent la Fédération des maisons médicales.

Toute activité humaine est, à des degrés divers, fondée sur une éthique et elle lui est confrontée. Le domaine de la santé est de ceux où les questions éthiques se vivent en permanence, de manière aiguë, souvent douloureuse ou angoissante.

Le choix fondamental fait par les membres de la Fédération des maisons médicales, à savoir de travailler en équipes pluridisciplinaires pour une meilleure prise en charge de la santé de et par la population qui les entoure, ce choix lui-même est déjà éthique pour une bonne part : équilibre, harmonie et dialectique entre le collectif et l'individuel, critique et reconsidération du problème du pouvoir médical, élargissement de la notion de santé, place centrale et participation du patient pour ne prendre que ces exemples.

La question éthique est donc, par essence, au centre de nos pratiques. La spéci-

ficité de ces pratiques, par rapport aux modèles traditionnels de dispensation des soins, conduit souvent la nécessité d'aborder cette question de façon spécifique aussi, tout en sachant que nous ne défendons pas une éthique ni une approche exclusives.

La conséquence logique en fut la création de ce comité d'éthique, lieu où peut se prendre une certaine distance par rapport aux problèmes rencontrés, lieu et temps de débat, de confrontation, de discussion, de recherche et de travail.

Le comité d'éthique de la Fédération des maisons médicales a maintenant plus de dix ans d'existence. Nous pouvons ici en rappeler les règles éthiques et les règles de fonctionnement.

Les buts du comité d'éthique sont :

- ▶ de susciter le dialogue et l'interpellation entre le comité d'éthique et les membres de la Fédération des maisons médicales : en effet, au-delà de la simple information, le comité d'éthique souhaite ouvrir un débat plus large afin non seulement d'être à l'écoute des questions soulevées par les maisons médicales mais aussi de s'enrichir des réflexions, suggestions, critiques en émanant ;
- ▶ de répondre aux questions posées par les équipes de la Fédération en matière d'éthique, d'accompagner leur cheminement dans des problèmes qu'elles se posent sur ce plan ;
- ▶ d'aborder des sujets relevant de notre pratique et de questions fondamentales ou universelles dans le domaine de la santé ;
- ▶ de continuer à informer les membres de la Fédération des maisons médicales afin qu'ils perçoivent plus clairement l'utilité de notre comité, ses centres d'intérêts, ses compétences et ses limites ;
- ▶ de leur apporter les précisions utiles sur notre mode de fonctionnement ;
- ▶ de diffuser le fruit de ses travaux à la fois au sein de la Fédération mais aussi, le cas échéant, au dehors afin de collaborer à la réflexion éthique générale en matière de santé et de contribuer à faire connaître les points de vue, spécifiques ou non, des membres de la Fédération.

Nous pensons que les questions éthiques en matière de soins de santé (nous préférons cette formulation à celle d' "éthique médicale") sont à ce point complexes qu'elles nécessitent avant tout l'écoute et le dialogue. Cette présentation a donc aussi comme objectif d'occasionner un débat le plus large possible afin que le comité d'éthique devienne toujours davantage celui des équipes et des membres de la Fédération des maisons médicales et, par extension, de tous ceux qui partagent au moins certaines de leurs visions en matière d'objectifs de santé et de pratiques de soins.



PRÉSENTATION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE

Composition du comité d'éthique

Le comité d'éthique est composé de membres internes et externes à la Fédération des maisons médicales :

- ▶ Il réunit des personnes liées à la question des soins et/ou de la santé en général et à la philosophie y afférente ;
- ▶ Il comporte également des personnes qui font autorité, à divers titres, dans le domaine de l'éthique.

Les réunions

Au cours de quelque onze ans de fonctionnement, les réunions se sont tenues à raison d'une par mois ou par deux mois, au siège de la Fédération des maisons médicales ou au domicile d'un de ses membres. Les membres du comité d'éthique ont pris le temps de préciser et de confronter leurs visions respectives de l'éthique ; ceci entre autres à propos des problèmes concrets qui ont été abordés. Les membres ont ainsi soudé en quelque sorte le comité d'éthique, en ont fait malgré quelques départs et ralliements nouveaux en son sein une unité fonctionnant de manière à la fois harmonieuse et efficace. Ils estiment qu'un travail sérieux sur une matière aussi complexe ne peut se faire à la hâte sans prendre le temps d'une réflexion plus profonde sur la portée de l'éthique dans la Fédération des maisons médicales et les différentes sensibilités qui y sont représentées. Le comité d'éthique a ainsi opté pour l'écoute, qui lui paraît un moteur essentiel de la démarche éthique.

Le travail personnel

En dehors des réunions, plusieurs membres du comité d'éthique se consacrent à une tâche pour le comité, soit de façon ponctuelle, soit de façon permanente. Il s'agit par exemple de la rédaction des comptes rendus, du travail préliminaire sur un sujet (fonctionnement par délégation) ou d'une réflexion personnelle plus poussée sur un thème, qui est ensuite rapportée au comité et donne lieu à un travail en commun.

Une bonne partie du travail est ainsi préparée, permettant un débat et une discussion plus approfondis.



Sujets/objets de recherche

Le champ de travail et de recherche du comité d'éthique est évidemment celui de La Santé. C'est de fait principalement le champ de l'activité des membres et équipes de la Fédération des maisons médicales. Les sujets abordés sont donc, en règle générale, de ceux qui les préoccupent à divers titres et à divers degrés, par exemple suite à une demande précise ou une interpellation.

Le comité d'éthique estime aussi pouvoir considérer comme objets d'étude des questions non explicitement soulevées au sein de la Fédération des maisons médicales mais touchant, selon lui, des aspects de la pratique de ses membres. Le comité, outre une mission de répondant, a donc une vocation d'interpellation vis-à-vis des membres et équipes.

A ce jour, il a déjà traité, entre autres, de questions éthiques relatives à la prise en charge et au traitement des toxicomanes, à la problématique des enquêtes médicales, au secret médical, au vieillissement et à l'approche de la mort, à l'euthanasie, au dépistage génétique, à l'autonomie, aux valeurs en jeu dans le travail en équipe, au dossier santé, etc.

Le comité d'éthique de la Fédération des maisons médicales est convaincu que l'éthique est une question de société. Il pense que les problèmes et les choix auxquels sont confrontés et contraints les praticiens sont les reflets de problèmes et de choix qui engagent et concernent la société dans beaucoup de ses composantes. En conséquence, il souhaite étudier les questions d'éthique de la santé dans leur contexte global.



PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT INTERNE

Pour mener à bien leur tâche, les membres du comité d'éthique ont adopté un ensemble de règles de fonctionnement.

Ces principes gouvernent la façon dont se déroulent les débats et les travaux des membres. Ils sont là pour faciliter notre recherche et clarifier la communication.

Nous sommes attachés à ces principes car, outre leur aspect pratique, ils reflètent un choix philosophique : la foi en le devenir de l'homme en tant qu'être social (au sens par exemple où le « progrès » ne peut se réaliser qu'en société) et le respect de sa liberté de pensée.

Le principe plural

Pour mener à bien sa mission, le comité d'éthique a opté pour le pluralisme. Pluralité des tendances philosophiques et pluralité des formations sont les pôles constitutifs de cette valeur. En bonne logique, le comité souhaite émettre des avis nuancés tenant compte de la multiplicité des opinions et respectant les idées minoritaires.

C'est ainsi que beaucoup d'avis du comité comportent, à côté d'une orientation ou d'une ligne générale, la mention de tendances minoritaires ou divergentes qui se sont exprimées en son sein.

Les membres du comité d'éthique siègent en leur nom propre. Ils adoptent comme principe de respecter les spécificités philosophiques, politiques, professionnelles de chacun. Ils cultivent la notion que la confrontation d'idées provenant de pensées différentes, loin d'être un facteur de discorde, est une garantie de l'enrichissement du comité en général et de chacun de ses membres en particulier, débouchant sur une réflexion plus fertile.

Le principe de collégialité

Les membres du comité d'éthique ont adopté le principe de collégialité. Ils s'affirment solidaires avec les choix adoptés par le comité.

Cependant l'unanimité n'étant pas un objectif, le plus grand respect d'une minorité potentielle est de rigueur et, comme on l'a vu plus haut, des notes de minorité sont incluses s'il y a lieu : les différences d'approche peuvent être des sources de réflexion importantes. Il s'agit avant tout de présenter une analyse

large et claire du problème traité et de dégager des voies d'action possibles. L'approfondissement du débat, la nuance, l'information sont les corollaires de la collégialité. Le comité d'éthique pense que cette voie permet d'agir dans le respect de l'autre en tenant compte des spécificités de chacun.

Le principe de confidentialité

Les membres du comité d'éthique s'engagent à respecter le principe de confidentialité, au cours de l'élaboration du travail.

La confidentialité des débats est importante, car elle permet à chacun de s'exprimer librement devant les autres membres du comité et garantit donc une plus grande vérité, une meilleure sincérité dans l'approche des problèmes, qui sont nécessaires à leur analyse et sont un rempart contre la superficialité.

Le comité d'éthique souhaite ainsi que chacun puisse venir s'y exprimer librement, sans voir ses propos divulgués.

Ce principe de confidentialité dans la conduite des discussions est lié au désir d'une large communication des travaux lorsque le comité juge avoir atteint une étape de sa recherche.

Les membres du comité souhaitent en effet que la confidentialité des débats ne soit pas un écran entre le comité d'éthique et les maisons médicales. Ils souhaitent unanimement que les questions étudiées et les débats soient relayés au sein de la Fédération des maisons médicales. Ils insistent pour que cette information se fasse de façon ordonnée et concertée.

Les débats au sein du comité d'éthique touchent des principes, des problèmes et des idées et non des questions concernant des individus ou des conflits d'intérêts.

Le principe d'ouverture ponctuelle

Les membres du comité d'éthique ne sont heureusement pas compétents dans toutes les disciplines. Le comité pense qu'il est nécessaire de faire appel à des spécialistes, au sein de la Fédération des maisons médicales ou en dehors, afin d'enrichir le débat et d'assurer la pertinence du propos.

Réfléchir la société est une chose complexe. Le comité a opté pour des études relativement approfondies de certains thèmes. A l'occasion de telles études, le comité désire s'ouvrir à des individualités souhaitant y faire partager leur expérience.

Il propose que des questions soient traitées en collaboration avec des membres de la Fédération des maisons médicales compétents soit par ouverture du comité, soit par des discussions internes dans et avec différents organes de la Fédération des maisons médicales sous forme de débats, colloques, séminaires, etc. organisés autour d'une certaine problématique.

Le principe d'analyse par thèmes

Pour mener à bien sa tâche le comité d'éthique a pour habitude de mener une réflexion en profondeur sur un nombre relativement restreint de points ayant des implications éthiques concrètes au sein de la Fédération des maisons médicales.

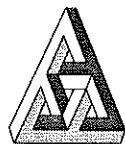
Les membres du comité d'éthique espèrent ainsi éviter le piège de la superficialité et de la dispersion. Ils espèrent aussi élargir à moyen terme le champ de leur compétence individuelle et accroître leur efficacité. Enfin, ils entendent aborder les problèmes de notre temps dans un souci d'indépendance face aux pressions des modes et aux stéréotypes.

Il s'agit donc de concilier à la fois l'attention aux questionnements de l'extérieur (notion de disponibilité) et la nécessité d'aller le plus loin possible dans la réflexion à propos des thèmes abordés (notion d'approfondissement). Cette manière de concevoir notre tâche correspond de fait à une façon de mieux travailler ensemble au sein du comité.

Principe de réponse sur sollicitation

Le comité d'éthique a pour vocation d'aider du mieux de ses compétences les maisons médicales et les membres de la Fédération des maisons médicales sur des questions d'éthique. Sur sollicitation, il émet des avis sur les questions précises qui lui sont posées.

Ce point nous mène à aborder les relations entre le comité d'éthique et la Fédération des maisons médicales.



COMITÉ D'ÉTHIQUE ET FÉDÉRATION DES MAISONS MÉDICALES

Attachement à la Fédération des maisons médicales

Le comité d'éthique est attaché à la Fédération des maisons médicales. Il considère tirer sa légitimité propre de cette fonction interne à la Fédération des maisons médicales. Il se déclare compétent pour des domaines relevant de questions éthiques internes à la Fédération ou impliquant directement la Fédération avec des entités ou individus externes à celle-ci.

Indépendance du comité d'éthique

Bien que lié à la Fédération des maisons médicales structurellement, effectivement et par le champ de sa réflexion, le comité d'éthique n'en affirme pas moins son indépendance quant au choix des sujets qu'il aborde, à la manière de traiter les questions étudiées et de conduire sa recherche. Inversement, les études et avis du comité d'éthique ne sont pas nécessairement représentatifs des positions mises en avant par les dirigeants de la fédération des maisons médicales. La Fédération est libre de se sentir liée ou non aux avis du comité d'éthique, et réciproquement.

Cependant le comité est soucieux d'apporter aux membres et aux organes de la Fédération des maisons médicales des éléments de recherche, des travaux ou des questionnements qui leur soient profitables et utiles. C'est pourquoi une concertation ou une interaction se sont instaurées avec les instances de la Fédération des maisons médicales. Le comité a notamment contribué aux réflexions et aux travaux de certains colloques organisés par la Fédération, par le biais d'avis ou de communications.

Répondre aux demandes des équipes

L'écoute est une valeur focale pour notre comité qui souhaite contribuer à la réflexion éthique sur les problèmes fondamentaux se posant en matière de santé et qui désire en particulier être attentif aux problèmes effectifs des maisons médicales et de leurs membres.

Penser des questions éthiques et transmettre le fruit de cette réflexion n'est pas l'unique préoccupation du comité. Certaines situations suscitent des interrogations, des contradictions, des doutes ; le comité d'éthique est prêt à accompagner, dans les limites de ses compétences, le questionnement des membres de la Fédération des maisons médicales. Ceci nous permettra de dégager ensemble des pistes de réflexion.

Ensemble car le comité d'éthique se veut un lieu de réflexion, de discussion,

d'échange et ne souhaite en aucun cas devenir une conscience de la Fédération des maisons médicales ni des équipes qui la composent. Chacun est sa propre conscience morale, aucun comité ne peut s'y substituer.

Il est donc loisible aux membres de la Fédération des maisons médicales de soumettre un thème de recherche au comité d'éthique. Celui-ci répondra sur les critères de son choix. Le comité tiendra compte, le cas échéant, des capacités disponibles pour répondre aux demandes.

Contacteur le comité d'éthique

Les équipes et/ou les membres de la Fédération des maisons médicales à titre personnel s'adressent au comité par l'intermédiaire de sa présidente, actuellement Monique Boulad, ou de celui d'un de ses membres. Le comité émet ses avis de façon collégiale, en incluant s'il y a lieu des avis minoritaires, et selon des modalités qu'il a reconnues comme adéquates. Le comité d'éthique assure la confidentialité des demandes qui lui sont adressées.

Bilans des activités

Au terme de chaque année d'étude, le fruit des analyses et des débats est transmis aux membres de la Fédération des maisons médicales. Périodiquement, un aperçu de certains travaux est diffusé via l'organe de presse de la Fédération des maisons médicales.

Les membres du comité d'éthique sont, au 31/08/2002 :

Boulad Monique, médecin généraliste à la maison médicale la Glaise à Marchienne-au-Pont.

Burdet Daniel, médecin généraliste à la maison médicale à Forest, Bruxelles, licencié en théologie protestante.

Carrion Osorio Natacha, médecin généraliste à la maison médicale Bautista Van Schowen à Seraing.

Cobbaut Jean-Philippe, philosophe, juriste, enseignant à la faculté de médecine de l'Université catholique de Louvain.

Decruyenaere Paul, kinésithérapeute à la maison médicale de Tournai.

Demeulemeester Marianne, accueillante à la maison médicale de Tournai.

Duhaut Marie, enseignante en soins infirmiers à l'ITEHO Jeanne d'Arc à Mouscron.

Elias Michel, psychiatre et psychanalyste à Bruxelles.

Hoornaert Chantal, médecin généraliste à la maison médicale du Maelbeek à Bruxelles.

Lebeer Guy, sociologue, chargé de cours à l'Université libre de Bruxelles.

Poucet Thierry, journaliste de santé publique, rédacteur en chef du périodique *Renouer* (UNMS)

Van Larebeke Nik, professeur de carcinogénèse et de prévention du cancer, Université de Gand.

La présidence du comité d'éthique est actuellement confiée à *Monique Boulad*.

Notre comité est homologué par l'ordre des médecins sous le numéro NH-OM 104 et est un des rares comités non hospitaliers.